L'affirmation de l'État monarchique des Capétiens et des Valois : cours d’histoire 5ème

Cours d’histoire – 5ème

Problématique : Comment la monarchie capétienne puis valoisienne s'affirme-t-elle entre le Xe et le XVème siècle ?

En 987, quand Hugues Capet est élu roi par les grands du royaume, personne ne peut imaginer que sa famille régnera pendant plus de huit siècles. Le roi capétien ne contrôle alors que quelques villes autour de Paris et d'Orléans, tandis que de puissants ducs et comtes gouvernent leurs principautés presque en souverains. Pourtant, en l'espace de cinq siècles, la monarchie s'impose peu à peu : le roi agrandit son domaine, lève des impôts, rend la justice, dirige l'armée. Comment ce roi faible devient-il le chef d'un État ?

Problématique : comment la monarchie capétienne puis valoisienne s'affirme-t-elle entre le Xe et le XVème siècle ?

1. Un roi faible au départ : les premiers Capétiens

Après la fin de la dynastie carolingienne, les grands du royaume choisissent en 987 Hugues Capet, duc des Francs, qui est sacré. Son domaine royal, c'est-à-dire les terres qu'il gouverne directement, s'étend autour de Paris et d'Orléans. Ailleurs, des princes comme les ducs de Normandie, de Bourgogne ou d'Aquitaine, les comtes de Flandre, de Champagne ou d'Anjou, sont plus riches et plus puissants que lui. Le roi est leur suzerain, c'est-à-dire que ces grands seigneurs lui doivent hommage, mais en pratique ils lui obéissent peu.

> **Définition : domaine royal**
>
> Ensemble des terres et des villes sur lesquelles le roi exerce directement son autorité, sans passer par un seigneur. Il fournit au roi ses revenus et ses soldats.

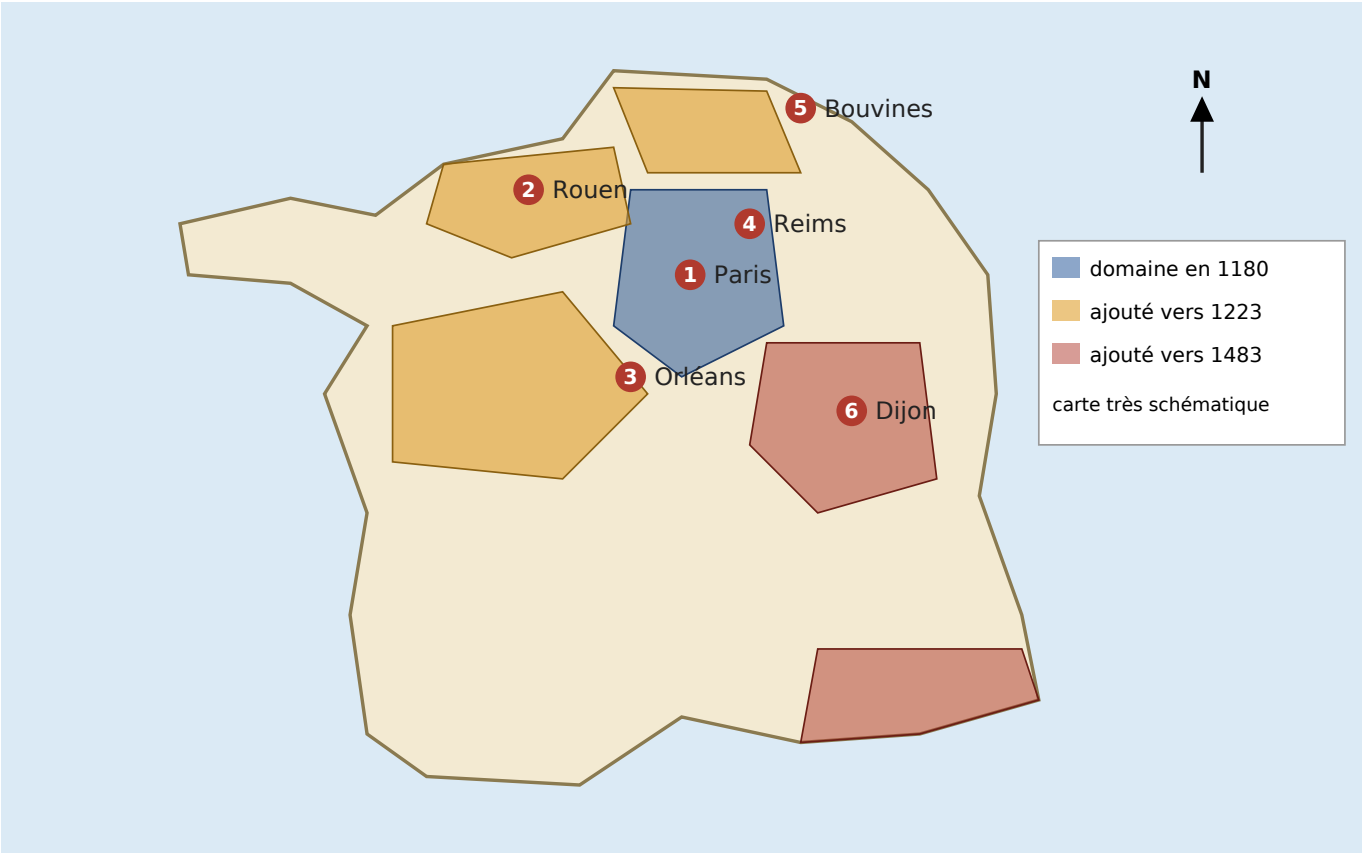
Les premiers Capétiens possèdent pourtant des atouts. Le sacre, cérémonie religieuse célébrée généralement à Reims, fait du roi un homme à part : il reçoit l'onction avec une huile sainte et passe pour l'élu de Dieu. Les Capétiens prennent aussi l'habitude de faire sacrer leur fils aîné de leur vivant, ce qui rend la couronne héréditaire de fait. Enfin, pendant plus de trois siècles, chaque roi laisse un héritier mâle, ce qui évite les querelles de succession.

> **Définition : sacre**
>
> Cérémonie religieuse par laquelle un évêque, avec de l'huile sainte, consacre le roi. Elle donne à la monarchie un caractère sacré et renforce la légitimité du souverain.

2. Philippe Auguste (1180-1223) : le roi bâtisseur et conquérant

Avec Philippe II, dit Philippe Auguste, la monarchie change de dimension. Roi à quinze ans, il mène une longue lutte contre les rois d'Angleterre, qui possèdent en France la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine et l'Aquitaine, grâce à la dynastie des Plantagenêts. En 1204, il prend la Normandie à Jean sans Terre, et conquiert ensuite l'Anjou, le Maine, la Touraine et une partie du Poitou. Le 27 juillet 1214, à Bouvines, près de Lille, il remporte une grande victoire contre une coalition de ses ennemis (Jean sans Terre, l'empereur Otton IV et le comte de Flandre). Le domaine royal est multiplié par quatre environ.

Reconstitution : Philippe Auguste devant la tour du Louvre en construction, vers 1200.



Carte schématique : l'agrandissement du domaine royal (1180, 1223, 1483).

Pour gouverner ce domaine agrandi, Philippe Auguste crée des agents royaux, les baillis (dans le nord) et les sénéchaux (dans le sud). Ils représentent le roi, rendent la justice, lèvent les impôts et dirigent la milice. Ils sont payés par le roi et peuvent être déplacés : ils dépendent de lui. Philippe Auguste fait aussi entourer Paris d'une enceinte et construire le Louvre, d'abord comme forteresse, et fait paver les rues principales. Paris devient la capitale du royaume.

> **Définition : bailli**
>
> Agent du roi qui administre une circonscription (le bailliage), rend la justice, lève les impôts et commande les troupes. Dans le sud du royaume, on l'appelle sénéchal.

3. Louis IX (1226-1270) : le roi justicier

Petit-fils de Philippe Auguste, Louis IX, qu'on appellera Saint Louis, est un roi très pieux. Il règne

d'abord sous la tutelle de sa mère Blanche de Castille, puis gouverne seul à partir de 1234. Il établit une paix durable avec l'Angleterre en 1259 par le traité de Paris : il rend quelques territoires mais obtient l'hommage du roi d'Angleterre pour ses possessions en France. Il fait de la justice le fondement du pouvoir royal. Il interdit les guerres privées entre seigneurs et envoie des enquêteurs surveiller les agents royaux. Il développe le Parlement, tribunal du roi, où l'on peut faire appel d'un jugement rendu par un seigneur. Il fait frapper une monnaie royale (le gros tournois, puis l'écu d'or en 1266) qui circule dans tout le royaume.

Document 1 – Saint Louis rend la justice

D'après Joinville, compagnon du roi : souvent, en été, le roi, après la messe, allait s'asseoir dans le bois de Vincennes, s'adossait à un chêne et faisait asseoir ses conseillers autour de lui. Tous ceux qui avaient une affaire à régler venaient lui parler sans qu'aucun huissier les en empêche.

Source : Jean de Joinville, Vie de saint Louis, vers 1305-1309 (texte résumé et modernisé).

Joinville, qui a connu le roi, présente Louis IX comme un roi accessible et soucieux de justice. Il écrit longtemps après les faits et admire son roi : son récit est donc une image idéale, mais elle correspond à l'action réelle de Louis IX pour faire de la justice royale la plus haute du royaume.

Reconstitution : Louis IX rend la justice sous un chêne du bois de Vincennes.

Louis IX est aussi un roi croisé. Il part pour la septième croisade en 1248, est fait prisonnier à Mansourah en 1250 et libéré contre rançon. Il repart en 1270 pour la huitième croisade, et meurt de maladie devant Tunis. Il est canonisé en 1297. Cette sainteté renforce le prestige de la monarchie : le roi n'est plus seulement le plus puissant des seigneurs, il devient un modèle de roi chrétien.

4. Philippe IV le Bel (1285-1314) : un État qui s'organise

Petit-fils de Louis IX, Philippe IV renforce l'État royal. Il s'entoure de légistes, juristes formés au droit romain, comme Guillaume de Nogaret. Ils défendent l'idée que le roi est souverain dans son royaume et que l'intérêt du royaume passe avant celui des seigneurs. La monarchie a besoin d'argent pour faire la guerre : le roi lève de nouveaux impôts, altère la monnaie et expulse les juifs du royaume en 1306 pour confisquer leurs biens. En 1302, il réunit à Paris les premiers États généraux, assemblée des représentants du clergé, de la noblesse et des villes, pour obtenir leur soutien dans son conflit avec le pape Boniface VIII, qui prétendait que le roi devait obéir à l'Église. Le conflit se termine par l'attentat d'Anagni (1303) : des hommes envoyés par le roi malmènent le pape. En 1307, Philippe IV fait arrêter les Templiers, ordre militaire riche et puissant ; l'ordre est dissous en 1312.

Définition : États généraux

Assemblée réunissant des représentants des trois ordres (clergé, noblesse, tiers état, c'est-à-dire les villes) convoquée par le roi pour le conseiller ou lui accorder des impôts. La première réunion date de 1302.

> **Définition : légiste**
>
> Juriste au service du roi, formé au droit romain, qui défend l'idée que le roi est souverain dans son royaume.

Reconstitution : la bataille de Courtrai, le 11 juillet 1302, où des milices flamandes à pied battent la chevalerie française.

Philippe IV subit toutefois la défaite de Courtrai (1302) contre les milices flamandes. Mais à la fin de son règne, la monarchie dispose d'une administration plus solide (le Parlement, la Chambre des comptes, des baillis nombreux), d'une justice supérieure aux autres et d'une capitale. Le roi se présente de plus en plus comme le chef d'un royaume, et plus seulement comme un suzerain.

5. Les Valois et la guerre de Cent Ans : l'État se renforce dans l'épreuve

Une longue guerre

En 1328, le roi Charles IV meurt sans fils. Les grands choisissent son cousin, Philippe de Valois, qui devient Philippe VI : c'est le début de la dynastie des Valois. Le roi d'Angleterre Édouard III, petit-fils de Philippe IV par sa mère, conteste ce choix et revendique la couronne de France. La guerre de Cent Ans commence en 1337. Les Français sont battus à Crécy (1346) et à Poitiers (1356), où le roi Jean II le Bon est fait prisonnier. Charles V (1364-1380) et son connétable Du Guesclin reprennent ensuite une grande partie du territoire. Mais, en 1415, la défaite d'Azincourt et la guerre entre Armagnacs et Bourguignons plongent le royaume dans le chaos : par le traité de Troyes (1420), le roi Charles VI déshérite son fils Charles au profit du roi d'Angleterre.

Jeanne d'Arc et la victoire

Le dauphin Charles est soutenu par une jeune paysanne lorraine, Jeanne d'Arc, qui affirme entendre des voix. Elle délivre Orléans le 8 mai 1429, puis conduit Charles à Reims où il est sacré roi (Charles VII) le 17 juillet 1429. Capturée par les Bourguignons et livrée aux Anglais, elle est jugée à Rouen et brûlée le 30 mai 1431. Charles VII poursuit la reconquête : victoires de Formigny (1450) et de Castillon (1453), qui marquent la fin de la guerre de Cent Ans. Les Anglais ne conservent que Calais.

Reconstitution : Jeanne d'Arc devant les remparts d'Orléans en mai 1429, vue de loin.

La guerre fait grandir l'État

Pour financer la guerre, les rois lèvent des impôts de plus en plus réguliers. Sous Charles VII, la taille, impôt direct, devient permanente (vers 1439), ce qui donne au roi des ressources indépendantes. Il crée aussi une armée permanente avec les compagnies d'ordonnance (1445) : des soldats payés par le roi, au lieu de dépendre des seigneurs. Le roi contrôle ainsi la force armée et l'argent, deux piliers de l'État.

Document 2 – Un historien sur l'impôt et l'armée

D'après les historiens de la fin du Moyen Âge : la guerre de Cent Ans oblige le roi à trouver de l'argent en permanence. Ce qui était une aide exceptionnelle devient un impôt régulier, la taille, perçu sur les sujets du roi sans l'accord des États. Les soldats, autrefois fournis par les seigneurs au gré des campagnes, sont désormais engagés et payés par le roi.

Source : synthèse d'après les travaux sur la naissance de l'État moderne (XIVème-XVème siècles).

Ce texte résume le changement essentiel : la monarchie ne dépend plus des seigneurs pour la guerre ni des assemblées pour l'argent. Elle devient un État. Louis XI (1461-1483) achève cette évolution : il réduit les grands vassaux, en particulier le duc de Bourgogne Charles le Téméraire, tué à Nancy en 1477. À sa mort, le royaume s'est agrandi de la Bourgogne, de l'Anjou, du Maine et, juste après, de la Provence (1481-1482). Le roi domine presque tout le territoire.

- **987** Hugues Capet, premier roi capétien
- **1204** Philippe Auguste conquiert la Normandie
- **1214** victoire de Bouvines
- **1248** départ de Louis IX pour la septième croisade
- **1302** premiers États généraux ; défaite de Courtrai
- **1337** début de la guerre de Cent Ans
- **1429** Jeanne d'Arc à Orléans ; sacre de Charles VII
- **1453** bataille de Castillon, fin de la guerre
- **1477** mort de Charles le Téméraire à Nancy

À retenir

- Les Capétiens, rois faibles en 987, agrandissent leur domaine et s'appuient sur le sacre et l'hérédité.
- Philippe Auguste conquiert la Normandie, gagne à Bouvines et crée les baillis ; Louis IX fait de la justice royale le fondement du pouvoir.
- Philippe IV s'entoure de légistes, réunit les premiers États généraux (1302) et s'oppose au pape.
- La guerre de Cent Ans (1337-1453) oppose les Valois aux Plantagenêts ; Jeanne d'Arc aide Charles VII à se faire sacrer.
- La guerre renforce l'État : taille permanente, armée permanente, extension du domaine sous Louis XI.